

des Princes, &c. Mars 1757. 178

continuë, quoique les troubles, dont l'Eglise de France a été agitée dans ces derniers tems, paroissent s'acheminer à une fin heureuse par l'une des sages Déclarations luë & enrégistrée au dernier Lit de Justice, & que le Roi veut qu'on observe.

Le Parlement de Bretagne avoit aussi reçu le 10. du même mois de Janvier un échec auquel il ne s'attendoit pas. La nuit de ce jour au 11. le Subdelegué Général du Commissaire départi s'est transporté à *Rennes* avec un Exempt & quatre Cavaliers de la Maréchaussée chez Mr. de la Gacherie, Conseiller de Grand-Chambre, l'a fait éveiller, & lui a lû un ordre du Roi, qui le transféroit au Château de *Saumur en Anjou*. Cet ordre portoit que le scellé seroit mis sur ses papiers, ce qui a été exécuté, & Mr. de la Gacherie partit le 11. entre quatre & cinq heures du matin pour le lieu de sa détention, dans une Chaise à deux, escortée d'un Cavalier de la Maréchaussée. Ses papiers ont aussi été portés à *Saumur* dans un sac cacheté. Le Subdelegué doit actuellement en avoir fait l'inventaire. Pendant cette expédition chez Mr. de la Gacherie, il s'en faisoit une pareille chez Mr. du Pargo, Conseiller de la seconde Chambre des Enquêtes du même Parlement, qui a été exilé à *Bellesme au Perche*. Ce Parlement, qui ne s'attendoit nullement à un tel coup, & disant qu'il en ignoroit la cause, s'assembla le jour même qu'il fut porté, & il arrêta de faire une Lettre au Roi pour demander le rappel des deux Conseillers exilés. On fit partir cette Lettre le 12. La réponse l'a suivie. Mr. de Saint Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat, y marque, que Sa Maj. en donnant ses ordres contre

M^r

M^{rs}